Haute École Léonard de Vinci

DOCUMENTS INSCRIPTION 2025-2026

Ce dossier ne concerne pas les non-résidents qui souhaitent candidater en audiologie, kinésithérapie ou logopédie

Informations publiées au **11/07/2025** sous réserve de modifications et compléments. Consultez régulièrement notre site pour disposer des mises à jour.

A. DOCUMENTS DE BASE OBLIGATOIRES

A.1. **Photo d'identité en couleur récente** numérisée au format JPEG

A.2. **Carte d'identité RECTO et VERSO** ou passeport en ordre de validité

A.3. **Document officiel où figure votre lieu de naissance** : acte de naissance OU extrait des registres OU composition de ménage (e-guichet de votre commune)

A.4. **Diplôme de fin d'études secondaires**

Diplôme secondaire belge

- Soit CESS obtenu **en 2025** : formule provisoire
- Soit CESS obtenu **avant 2025** : diplôme définitif **signé par l'étudiant.e**
- Soit autre titre d'accès >>> lien vers les titres et documents d'accès

Diplôme secondaire étranger

- Soit diplôme définitif **signé par l'étudiant.e** + équivalence recto/verso en ordre de validité
- Soit relevé de notes officiel + équivalence recto/verso (si diplôme obtenu en 2025)

PRECISIONS EQUIVALENCE

- Fournir la décision d'équivalence recto/verso
- A défaut d'équivalence, fournir la preuve d'introduction d'un dossier de demande d'équivalence :
  ➔ Soit copie d'écran de l'état d'avancement **ET** preuve de paiement émis par le site des Equivalences >>> lien vers l'état d'avancement
  ➔ Soit preuve d'envoi par recommandé **ET** preuve de paiement émis par le site des Equivalences
  ➔ Soit attestation de dépôt de dossier (si dossier déposé sur place)

/!\ **Diplôme hors Europe et Section sage-femme :** sous peine d'irrecevabilité, la décision d'équivalence devra être produite dès la première soumission du dossier
/!\ **Pas d'équivalence de Baccalauréat requise** pour une demande d'inscription en **Bachelier de spécialisation** (voir point C.5)
/!\ **Si diplôme chinois** : certificat APS

B. DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES pour le candidat de nationalité Hors UE

B.1. **Si HUE assimilé**

- Toutes les informations sont disponibles sur ce lien

B.2. **Si HUE non-assimilé**

- Toutes les informations sont disponibles sur ce lien

/!\ **Dépôt de dossier : uniquement le mardi 22 avril 2025**

C. DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES OBLIGATOIRES à fournir selon la formation choisie

Infirmier

C.1. **Certificat d'aptitude physique** complété intégralement par votre médecin traitant (sans rature, daté, signé + cachet + numéro INAMI/ RPPS lisibles)
>>> faire compléter annexe 5 (pas d'autre modèle accepté)

C.2. **Extrait du casier judiciaire de moins de 3 mois modèle 2 (art. 596.2)** destiné aux contacts avec mineurs (France = bulletin n°3)

Sage-femme

C.1. **Certificat d'aptitude physique** complété intégralement par votre médecin traitant (sans rature, daté, signé + cachet + numéro INAMI/ RPPS lisibles)
>>> faire compléter annexe 5 (pas d'autre modèle accepté)

C.2. **Extrait du casier judiciaire de moins de 3 mois modèle 2 (art. 596.2)** destiné aux contacts avec mineurs (France = bulletin n°3)

Audiologie
Kinésithérapie
Logopédie

C.3. **Belge : certificat de résidence** en Belgique délivré au plus tôt le 1er mai 2025
>>> à télécharger sur « www.ibz.rrn.fgov.be »

C.4. **Non-Belge :** fournir **toutes les pages du formulaire de demande d'inscription + documents justifiant votre statut de résident** en Belgique
>>> à télécharger ici

Spécialisations :
Anesthésie, Gériatrie, Oncologie, Pédiatrie, Radiothérapie, Soins péri-opératoires, Psychiatrie, SIAMU

C.5. **Diplôme de l'enseignement supérieur** / formule provisoire si diplômé en Fédération Wallonie-Bruxelles en 2025
/!\ **Si diplôme étranger** : le bénéficiaire doit être en possession de la reconnaissance de son diplôme d'infirmier (cf. directive européenne 2005/36/CE), pour accéder aux études de spécialisation
> Info : https://agrementsante.cfwb.be/

C.6. **Annexe au PAE** >>> **COMPLETER** annexe 6

Sections pédagogiques :
Sections 1 – 2 et 3

C.7. **Attestation de maîtrise de la langue française** (si réussite de l'examen à l'ARES)

D. DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

D.1. **Preuves des activités académiques et/ou non académiques** depuis la fin des études dans l'enseignement secondaire pour le candidat qui ne sort pas directement des études secondaires >>> voir annexe 1 (pages 1 à 3)
/!\ En Belgique, vous ne pouvez procéder qu'à une seule inscription par année académique

- En cas de non-inscription à des études pour 25-26 : Déclaration sur l'honneur à compléter, dater et signer >>> voir annexe 7
- En cas d'inscription à des études pour 25-26 dans un autre établissement : Attestation d'annulation d'inscription

D.2. **Traduction jurée** si les preuves d'activités sont rédigées dans une autre langue que le français, le néerlandais, l'allemand ou l'anglais

LA HAUTE ÉCOLE SE RÉSERVE LE DROIT DE RÉCLAMER TOUT DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE JUGÉ NÉCESSAIRE

PREUVES DES ACTIVITÉS ACADÉMIQUES ET NON ACADÉMIQUES

A LIRE ATTENTIVEMENT

Pour qui ?

Pour tout candidat.e qui ne sort pas directement des études secondaires.

Pourquoi ?

Afin de juger de votre finançabilité, nous devons vérifier si vous répondez aux conditions académiques au sens de l'article 5 du décret du 11 avril 2014 relatif au financement des Hautes Écoles. Si vous êtes non finançable, votre inscription pourrait être refusée. Fournir la preuve que vous répondez aux conditions d'accès et de financement vous incombe.

➲ **Un dossier complet et bien préparé est donc indispensable !**

Période(s) à justifier ?

Vous devez fournir des justificatifs **pour chaque année académique mois par mois (du 1 septembre au 30 juin) depuis l'obtention de votre diplôme secondaire** (ne pas fournir d'attestation pour les périodes de juillet et août). **Si pour certaines années académiques, les documents ne vous sont pas demandés, vous devez les scanner dans la case « Autres documents que vous souhaiteriez nous faire parvenir »**

Comment justifier les périodes ?

Vous consultez les pages 2 et 3 de l'annexe 1. Lorsque vous aurez ciblé la et/ou les activités correspondant à votre passé académique et/ou non académique, vous trouverez les documents nécessaires à votre demande d'inscription. Vous devez obligatoirement fournir des documents **datés, signés et cachetés**. Les informations indiquées dans la colonne « précisions importantes » doivent également être prises en compte.

Comment sont analysés les dossiers de demande d'inscription ?

Les dossiers de demande d'inscription sont analysés par votre gestionnaire par ordre d'arrivée. Cependant, leur traitement peut être ralenti pendant les périodes de fortes affluences ou de congé. Si vous êtes certain.e de votre choix, nous vous conseillons d'introduire votre dossier sans tarder.

➲ **Un dossier complet dès la première soumission sera validé rapidement ! ***
➲ **Un dossier incomplet vous sera renvoyé et, après soumission, sera à nouveau analysé suivant l'ordre d'arrivée ! ****

***** *Les **étudiants qui vont obtenir leur CESS en juillet 2025** peuvent soumettre leur demande d'inscription sans fournir la formule provisoire du CESS. Ils auront la possibilité de compléter leur dossier dès l'obtention de leur diplôme.*

***** Pour la section Sage-femme, le dossier doit être totalement complet dès la première soumission.***

Justificatifs manquants ou non conformes ?

Vous devez impérativement **justifier** votre emploi du temps, **mois par mois** (du 1 septembre au 30 juin) et **sans interruption** (sauf juillet & août) par des documents officiels probants et valables.

Pour toute activité non académique (emploi, bénévolat, …), vous devez obligatoirement vérifier que vous disposez d'une **attestation datée, signée et cachetée délivrée en fin de mission** (un contrat n'est donc pas valable) avec **les dates de début et de fin** et le **volume horaire** (temps plein ou nombre d'heures/semaine).

Attention ! Fraude à l'inscription

Attention ! En cas de doute sur la conformité à l'original d'un document transmis, il sera demandé à l'étudiant.e d'apporter, par toute voie de droit, en ce compris la production de l'original, la preuve de l'exactitude des données figurant dans la copie.

Toute fausse déclaration ou falsification dans la constitution d'un dossier d'admission ou d'inscription est constitutive de fraude à l'inscription et entraîne automatiquement, à l'encontre de la personne concernée, un refus d'inscription pour une durée de trois années académiques dans tout établissement d'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles.

➲ **Une omission peut être considérée comme une fraude à l'inscription**

Haute École Léonard de Vinci

PREUVES DES ACTIVITÉS ACADÉMIQUES ET NON ACADÉMIQUES

LA HAUTE ÉCOLE SE RÉSERVE LE DROIT DE RÉCLAMER TOUT DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE JUGÉ NÉCESSAIRE.

Attention, chaque document devra être nominatif + daté, signé et revêtu du cachet ou QR code.

Preuves des activités non académiques : avant numérisation, merci de surligner les dates de début et de fin ET le volume horaire

Activité		Documents demandés	Précisions importantes
Etudes supérieures (Haute Ecole ou Université)	F.1	Attestation d'inscription OU certificat de scolarité OU curriculum académique	**Document obligatoire pour chaque année académique !** Avec date de début + date de fin + orientation en format non abrégé
	F.2	Relevé de notes **OFFICIEL** de la dernière session	**Document obligatoire pour chaque année académique !** Précisant les crédits (ECTS) réussis et suivis
	F.3	Attestation d'apurement des dettes	Concerne votre dernière inscription en Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique) dans université, haute école, promotion sociale
	F.4	Diplôme **ET** supplément diplôme ou attestation de réussite si diplôme 2025	Si grade académique déjà obtenu dans l'enseignement supérieur
	F.5	Document qui précise le type d'allègement	Si allègement des études en vertu de l'article 150 ou 151 du décret paysage au cours d'une année académique
	F.6	Attestation de réorientation	Si réorientation pour l'étudiant.e inscrit en première année (bloc 1) au cours d'une année académique
	F.7	Relevé de notes **officiel** de janvier	Si réorientation au 2ème semestre pour l'étudiant.e inscrit en première année (bloc 1)
	F.8	Attestation Bilan de santé	Attestation de visite médicale dans un Centre PSE ou PMS si vous avez déjà effectué une 1ère année d'études dans une haute école (université = non concerné) en Belgique. À demander dans votre Haute Ecole. (!! Ne pas confondre avec le Cesi - Médecine travail)
Promotion sociale (Belgique)	F.9	Attestation de fin de fréquentation et d'acquisition de crédits [1] >>> voir annexe 2	À faire compléter par l'établissement fréquenté
	F.10	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 3	Si cours du soir ou volume horaire égal ou inférieur à 19h/semaine et aucune activité complémentaire
	F.11	Diplôme ou attestation de réussite si diplôme 2025	Si grade académique déjà obtenu dans l'enseignement supérieur
Année préparatoire & Concours	F.12	Attestation d'inscription OU certificat de scolarité	**Document obligatoire pour chaque année académique !** Avec date de début + date de fin + orientation en format non abrégé
	F.13	Bulletin ou relevé de notes **ET** résultats du concours	**Document obligatoire pour chaque année académique !** Précisant les crédits (ECTS) réussis et suivis
	F.14	Attestation de présentation ou non-présentation du concours	**Document obligatoire pour chaque année académique !** À fournir même en cas d'échec, d'abandon ou de non-présentation
Enseignement secondaire (Belgique)	F.15	Attestation de fréquentation (et non d'inscription)	Avec date de début + date de fin + niveau (secondaire)
Travail salarié	F.16	Attestation d'occupation >>> voir annexe 4 ou C4 (**contrat non valable !**)	Avec date de début + date de fin de l'occupation + volume horaire (temps plein ou nombre d'heures/semaine) >>> **informations à surligner avant de numériser votre justificatif !**
	F.17	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 3	Si volume horaire égal ou inférieur à 19h/semaine (ou travail de nuit) et aucune activité complémentaire
Travail intérimaire	F.18	Attestation de l'agence d'intérim délivrée en fin de mission	Avec l'historique des périodes d'emploi qui reprend mois par mois le nombre d'heures prestées ou le volume horaire **Les contrats et attestations délivrés par mission = non valables !**
	F.19	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 3	Si volume horaire égal ou inférieur à 19h/semaine (ou travail de nuit) et aucune activité complémentaire
Travail indépendant	F.20	Attestation d'assujetti ONSS ou d'affiliation OU Attestation de cotisations sociales INASTI / URSAFF	Pour toute la période concernée par le travail d'indépendant Avec date de début + date de fin + numéro d'affiliation + précision sur le statut d'indépendant à titre principal ou complémentaire
	F.21	Données de la Banque Carrefour des entreprises	Avec numéro d'entreprise, statut de la société, …
	F.22	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 3	Mentionnant la description détaillée de la fonction occupée + nombre d'heures/semaine + plages horaires de travail

[1] À défaut, fournir le(s) justificatif(s) avec l'orientation/unités de formation + dates de début et de fin de fréquentation + horaire de cours *(ex. : du lundi au vendredi : de 08h00 à 12h00)* + niveau (secondaire ou supérieur) + nombre de périodes (égal ou supérieur à 750) + relevé de notes officiel précisant les crédits réussis et suivis pour l'enseignement supérieur.

Activité(s)		Document(s) demandé(s)	Précisions importantes
Chômage	F.23	Historique des périodes de chômage	À demander à l'organisme de paiement des allocations de chômage Avec date de début + date de fin
	F.24	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 3	Mentionnant que vous n'avez pas été étudiant.e en Belgique et ou à l'étranger pendant cette période de chômage
Stage d'insertion/ demandeur d'emploi	F.25	Historique des périodes de stage d'insertion et/ou de demandeur d'emploi	À demander à ACTIRIS ou FOREM ou VDAB ou organisme public similaire dans le pays d'origine (cf. services online) Avec date de début + date de fin
	F.26	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 3	Mentionnant que vous n'avez pas été étudiant.e en Belgique et ou à l'étranger pendant cette période
Maladie invalidité	F.27	Certificat médical ET/OU attestation d'incapacité de travail de la mutuelle	Avec date de début + date de fin
	F.28	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 3	Mentionnant que vous n'avez pas été étudiant.e en Belgique et ou à l'étranger pendant cette période
Congé de maternité et d'adoption	F.29	Extrait d'acte de naissance ou composition de ménage	Mentionnant le lien de filiation/adoption de l'enfant concerné
	F.30	Attestation de la mutuelle	Avec date de début + date de fin du congé de maternité/adoption
	F.31	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 3	Si non droit à l'indemnité de maternité/adoption de la mutuelle
Congé parental	F.32	Extrait d'acte de naissance ou composition de ménage	Mentionnant le lien de filiation/adoption pour l'enfant qui ouvre le droit au congé parental
	F.33	Attestation de congé parental	Avec date de début + date de fin (ONEM ou organisme similaire à l'étranger)
Parent au foyer	F.34	Extrait d'acte de naissance ou composition de ménage	Mentionnant le lien de filiation/adoption pour le(s) enfant(s) du ménage
	F.35	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 3	Signalant si vous étiez parent au foyer à temps complet ou partiel
CPAS – Revenu d'Intégration Sociale	F.36	Historique des périodes d'émargement	À demander au CPAS ou organisme public similaire dans le pays d'origine Avec date de début + date de fin de perception
	F.37	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 3	Mentionnant que vous n'avez pas été étudiant.e en Belgique et ou à l'étranger pendant cette période
Séjour à l'étranger via un organisme	F.38	Attestation de FIN de séjour de l'organisme compétent (EF, WEP, ….)	Mentionnant : - les dates de début et de fin de séjour - le volume horaire (temps plein ou nombre d'heures/semaine) - le niveau si échange scolaire (secondaire)
	F.39	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 3	Si volume horaire des activités égal ou inférieur à 19h/semaine et aucune activité complémentaire
Séjour à l'étranger sans organisme	F.40	Passeport et/ou visa	Avec dates d'entrée et de sortie du/des pays visité(s)
	F.41	Billets d'avion	Pour l'aller et le retour
	F.42	Document probant attestant des activités réalisées à l'étranger : filles au pair, travail saisonnier, bénévolat, formation…	Avec dates de début et de fin + volume horaire des activités (temps plein ou nombre d'heures/semaine)
	F.43	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 3	Si volume horaire des activités égal ou inférieur à 19h/semaine
Période(s) sabbatique(s)	F.44	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 3	Expliquant les motifs de l'inactivité
Autres (Bénévolat, Service citoyen/militaire, Sportif, enseignement privé…)	F.45	Attestation officielle de fin d'activité de l'organisme	Mentionnant : - les dates de début et de fin de l'activité - le volume horaire (temps plein ou nombre d'heures/semaine) - si enseignement privé, cette mention doit être précisée
	F.46	Déclaration sur l'honneur de la FW-B >>> voir annexe 3	Si volume horaire des activités égal ou inférieur à 19h/semaine et aucune activité complémentaire

ANNEXE 2

ATTESTATION DE FRÉQUENTATION ET D'ACQUISITION DE CRÉDITS
À FAIRE COMPLÉTER PAR L'ÉTABLISSEMENT DE PROMOTION SOCIALE **EN BELGIQUE**

Merci d'écrire très lisiblement

Au cours de l'année ……../……. (préciser l'année académique)

Je soussigné.e (*nom et prénom*)……

représentant.e de (*dénomination de l'établissement scolaire)*……

situé à (*adresse complète de l'établissement scolaire)* : .....

……..

en qualité de (*fonction du signataire de la présente*)……..

téléphone (*du signataire*) : ……/……

atteste que Mme/Melle/Mr *(biffez les mentions inutiles)* (***nom et prénom de la personne concernée***)

……..

né.e le …… ***à*** ……

a été régulièrement inscrit.e pour suivre les cours dans l'enseignement de ***promotion sociale***

du …… ***(préciser la date de début)***

au …… ***(préciser la date de fin)***

à raison de **……. heures /**semaine

en cours du jour/cours du soir ***(biffer la mention inutile)***

pour suivre les cours de niveau …….. ***(préciser secondaire OU supérieur)***

en …… (***préciser le cycle et l'orientation***)

en …… (***préciser 1ère année/ poursuite d'études ou année diplômante***)

Si volume horaire inférieur à 20h/semaine

Horaire : (Exemple : horaire fixe, du lundi au vendredi de 08h00 à 16h00 **ou** horaire variable, du lundi au samedi Entre 08h00 et 18h00) : ……

Si niveau supérieur :

L'étudiant.e susnommé.e a validé …… (***indiquer le nombre de crédits réussis***)

sur son programme annuel de ……**crédits.**

Fait à ……, **le** ……	**Signature**	**Cachet ou Sceau de l'établissement**

ANNEXE 3

Déclaration sur l'honneur en cas d'impossibilité matérielle de fournir un document justificatif dans le cadre d'une demande d'inscription ou demande d'admission

En vertu de l'article 5, alinéa 3 du décret du 11 avril 2014 adaptant le financement des établissements d'enseignement supérieur à la nouvelle organisation des études, l'étudiant est réputé avoir été régulièrement inscrit pour chaque année académique qui suit l'obtention du diplôme, titre ou certificat visé dans les conditions d'accès, à un programme annuel de 60 crédits des études visées, sauf pour les années pour lesquelles il apporte la preuve qu'il n'a été inscrit à aucune activité ou épreuve d'enseignement supérieur ou concours ou épreuve d'accès à celui-ci au cours de l'année visée. Il apporte la preuve qu'il n'a été inscrit à aucune activité ou épreuve d'enseignement supérieur ou concours ou épreuve d'accès à celui-ci au cours de l'année visée. Cette preuve peut être apportée par tout document officiel probant ou, en l'absence de document dûment justifiée pour des raisons de force majeure, par une déclaration sur l'honneur de l'étudiant témoignant de l'impossibilité matérielle de fournir un tel document.

Nom, Prénom de l'étudiant.e : ……..

Date et lieu de naissance : ……..

Je déclare sur l'honneur avoir exercé les activités reprises ci-dessous et être dans l'impossibilité matérielle d'en fournir la preuve :

Dates de la période concernée	Activité(s) principale(s)	Raison(s) de l'absence de document
Du…./…./……au …../……./…….		
Du…./…./……au …../……./…….		
Du…./…./……au …../……./…….		
Du…./…./……au …../……./…….		
Du…./…./……au …../……./…….		

Conformément à l'article 95 § 1er alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, toute fausse déclaration ou falsification dans la constitution d'un dossier d'admission ou d'inscription est constitutive de fraude à l'inscription.

Fait à ……, le ……/……/……..

Signature de l'étudiant.e :

ANNEXE 4

ATTESTATION A FAIRE COMPLETER PAR L'EMPLOYEUR

Merci d'écrire très lisiblement

Je soussigné(e) (*nom et prénom*)……...

représentant(e) de (*dénomination de l'employeur*)

……...

situé(e) à (*adresse complète de l'employeur)* :

……...

……...

en qualité de (*fonction du signataire de la présente*) ……..

téléphone (*du signataire*) : ……/……

atteste que M./Mme/Melle *(biffez les mentions inutiles)*

…… (nom et prénom de la personne concernée)

né(e) le …… à ……

est / a été *(biffez la mention inutile)*

employé(e) dans mon établissement en qualité de (*préciser le statut*) ..... à

temps plein/partiel, à raison de ……h/semaine,

de manière ininterrompue depuis le …./ …../.....

- ☐ Jusqu'au …../…../…….
- ☐ Jusqu'à ce jour.

Fait à ……, le ……

Signature du représentant de l'employeur, **Cachet ou Sceau**

Haute École Léonard de Vinci

ANNEXE 5

CERTIFICAT D'APTITUDE PHYSIQUE

Concerne uniquement les bacheliers infirmier et sage-femme

À faire compléter INTÉGRALEMENT par le médecin traitant

Je soussigné.e ..... ,

Docteur en médecine, atteste, après l'avoir interrogé.e et examiné.e, que Mademoiselle/Madame/Monsieur :

.....

né.e à : ..... le : .....

possède les aptitudes physiques et mentales pour suivre des études dans l'enseignement supérieur, à la Haute Ecole Léonard de Vinci dans la catégorie paramédicale, en **bachelier infirmier responsable de soins généraux et sage-femme.**

DATE	**SIGNATURE**	**CACHET DU MÉDECIN**

VACCINATIONS :

Avant l'entrée en formation, un tableau des vaccinations devra également être complété par le médecin traitant. Les informations relatives à l'obligation vaccinale seront publiées sur votre intranet étudiant après la rentrée.

Le tableau des vaccinations est à télécharger sur ce lien

Haute École Léonard de Vinci

ANNEXE 6

BACHELIER DE SPÉCIALISATION

CONCERNE UNIQUEMENT : ANESTHÉSIE, GÉRIATRIE, ONCOLOGIE, PÉDIATRIE, RADIOTHÉRAPIE, SOINS PÉRI-OPÉRATOIRES, PSYCHIATRIE, SIAMU

ANNEXE AU PROGRAMME ANNUEL D'ÉTUDES (PAE) 2025-2026

Par la présente, je soussigné.e (Nom et Prénom)

……

introduisant une demande d'inscription en bachelier de spécialisation en

…… (préciser l'orientation)

Souhaite :

☐ Bénéficier d'un programme annuel d'études complet (60 crédits) pour l'année académique 2025-2026

☐ Introduire une demande d'allègement de mon programme annuel d'études pour l'année académique 2025-2026 pour des raisons professionnelles, académiques, sociales ou médicales en application de l'article 151 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Motivation de la demande d'allègement (à expliquer brièvement) :

- ○ Professionnel : ……
- ○ Académique : ……
- ○ Social : ……
- ○ Médical (respect de la vie privée : aucune explication requise).

/!\ Je m'engage à fournir pour le 1er octobre 2025, le formulaire de demande d'allègement 2025-2026 (un mail vous sera envoyé sur votre boite mail étudiant mi-septembre) ET l'attestation et/ou certificat médical prouvant le motif invoqué ci-dessus.

Date :

Signature :

ANNEXE 7

Déclaration sur l'honneur en cas d'impossibilité matérielle de fournir un document justificatif dans le cadre d'une demande d'inscription ou demande d'admission

En vertu de l'article 5, alinéa 3 du décret du 11 avril 2014 adaptant le financement des établissements d'enseignement supérieur à la nouvelle organisation des études, l'étudiant est réputé avoir été régulièrement inscrit pour chaque année académique qui suit l'obtention du diplôme, titre ou certificat visé dans les conditions d'accès, à un programme annuel de 60 crédits des études visées, sauf pour les années pour lesquelles il apporte la preuve qu'il n'a été inscrit à aucune activité ou épreuve d'enseignement supérieur ou concours ou épreuve d'accès à celui-ci au cours de l'année visée. Il apporte la preuve qu'il n'a été inscrit à aucune activité ou épreuve d'enseignement supérieur ou concours ou épreuve d'accès à celui-ci au cours de l'année visée. Cette preuve peut être apportée par tout document officiel probant ou, en l'absence de document dûment justifiée pour des raisons de force majeure, par une déclaration sur l'honneur de l'étudiant témoignant de l'impossibilité matérielle de fournir un tel document.

Nom, Prénom de l'étudiant.e : …… Date et lieu de naissance : ……..

Je déclare sur l'honneur avoir exercé les activités reprises ci-dessous et être dans l'impossibilité matérielle d'en fournir la preuve :

Dates de la période concernée	Activité(s) principale(s)	Raison(s) de l'absence de document
Jusqu'au jour de mon inscription à la Haute Ecole Vinci.	Je certifie ne pas avoir été inscrit.e dans l'enseignement supérieur en Belgique ou à l'étranger pour l'année académique 2025-2026.	Je ne peux fournir aucun document pour justifier cette période.

Conformément à l'article 95/2 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, toute fausse déclaration ou falsification dans la constitution d'un dossier d'admission ou d'inscription est constitutive de fraude à l'inscription.

Fait à ……, le ……/……/……. Signature de l'étudiant.e :